**

**INVITATION DES COLLEGIENS DE 5ÈME A DECOUVRIR LE CHÂTEAU DE MONTS SUR GUESNES EN JUIN 2022**

**Document à retourner, complété et signé, au plus tard le vendredi 8 avril 2022, à** [**patrimoine86@departement86.fr**](mailto:patrimoine86@departement86.fr)

* **COLLEGE :**

Nom du collège :

Code Postal : Commune :

Enseignant(s) référent(s) :

Tél :

Mail :

* **CLASSE :**

Nombre de classes de 5ème concernées*\** :

Nombre d’élèves par classe :

*\** *Les candidatures seront étudiées par ordre d’arrivée (date d’envoi du dossier de candidature, par courriel ou par voie postale, au Département faisant foi), et dans la limite de l’enveloppe financière disponible, dans l’objectif qu’au moins une classe de 5ème par collège candidat puisse bénéficier de cette invitation.*

* **DATE PREVUE DE LA VISITE AU CHÂTEAU DE MONTS SUR GUESNES EN JUIN 2022 :**

/06/2022 *\**

*\* A noter : la date prévue de visite doit avoir été convenue avec le Château de Monts sur Guesnes. Les collèges peuvent contacter le site par mail à mediation@chateau-monts-sur-guesnes.com*

* **PIECES A JOINDRE A LA CANDIDATURE :**
* une lettre de candidature adressée à Monsieur le Président du Département,
* le devis du transporteur au nom du collège,
* le devis du Château de Monts sur Guesnes
* le RIB de l’établissement.
* **RESTITUTION DE LA VISITE AU CHÂTEAU DE MONTS-SUR-GUESNES :**

A l’issue de la visite au Château de Monts sur Guesnes, merci de retourner à [patrimoine86@departement86.fr](mailto:patrimoine86@departement86.fr) :

* la facture acquittée du transporteur,
* la facture acquittée du Château de Monts sur Guesnes,
* l’enquête de satisfaction, téléchargeable sur le site internet lavienne86.fr, dûment remplie.

Les signataires du présent document s’engagent à respecter les termes de fonctionnement du dispositif concernant l’invitation des collégiens de 5ème à découvrir le Château de Monts sur Guesnes en juin 2022.

Date : / /

Cachet de l’établissement et :

Signature de l’enseignant Signature du Chef d’établissement

porteur du projet

***Vos données personnelles :***

*Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, dans le cadre du dispositif Invitation des collégiens de 5ème à découvrir le Château de Monts sur Guesnes en juin 2022. Ce traitement relève d’une mission d’intérêt public du Département. Les finalités de ce traitement sont la gestion administrative et financière de la demande de votre établissement scolaire pour lequel vous êtes identifié, ainsi que le suivi qualitatif du dispositif.*

*Vos données sont uniquement destinées au service instructeur dans le cadre des échanges qu'il aura avec votre établissement. Ces données sont obligatoires et nécessaires pour l’instruction du dossier. Les informations sont conservées par le Département de la Vienne pour une durée de 5 ans puis traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine. Le traitement du dossier ne fait pas l’objet d’une décision automatisée.*

*Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, dans le cadre du dispositif Classes Histoire et Patrimoine à destination des collèges. Ce traitement relève d’une mission d’intérêt public du Département. Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire "Contactez le DPO" sur le site lavienne86.fr. La notice d’information complète relative à ce traitement est à votre disposition sur demande auprès de la Direction Culture, et Tourisme (05 49 55 66 60 – patrimoine86@departement86.fr), service gestionnaire.*

**Dossier d’inscription à retourner à :**

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

**Direction Culture et Tourisme**

**Place Aristide Briand - CS 80319 - 86008 Poitiers Cedex**

**Ou par mail à :** [**patrimoine86@departement86.fr**](mailto:patrimoine86@departement86.fr)

**Pour plus de renseignements sur le dispositif, vous pouvez contacter**

**la Direction Culture et Tourisme au 05 49 55 67 98**